

# MAIRIE DE CASTELNOU

## Compte-rendu succinct du Conseil Municipal Séance du 12 Octobre 2020

Composition du Conseil municipal 11  
nombre de conseillers présents : 9  
nombre de conseillers excusés : 2

Étaient présents : David Ausseil, Christel Tiesse, Marc Coffinet, Mickël Barbalic, David Ramon, Michel Desprez, Hubert Mannant, Jean-Paul Franco, Michel Hugé,  
excusés ; Anne-Marie Taillant, Chantal Quettelard

Présence de Madame Christel Hugues  
Secrétaire de séance : Christel Tiesse

1) Création d'un S.P.R. (site patrimonial remarquable). Madame Taillant devait présenter le résultat de ses recherches sur les avantages de la classification du village en S.P.R. Cette démarche est liée au PLU et le S.P.R. devra y être intégré . Une occasion de revoir quelques points du P.L.U. Le maire propose de poursuivre cette réflexion et l'étude de ce projet.

Vote pour : 9

2) Approbation de la modification des statuts du S.I.P.

Vote pour : 9

3) Redevance d'occupation du domaine public pour les ouvrages électriques. Il s'agit d'accepter de recevoir cette redevance, un vote du conseil municipal est nécessaire

Vote pour : 9

4) Décisions d'ajustement budgétaires : quelques décisions prises demandent d'effectuer un réajustement budgétaire : projet cyclo le montant maximal a été porté à 20000 euros, afin de prétendre au maximum de subvention possible. Ce projet peut être lié à l'aménagement de la salle du Tilleul pour lequel il est prévu 100.000 euros de fonds propres. Budget communication ; 10.000 euros (charte graphique, site internet etc...)

Vote pour : 9

5) Admission en non valeur : il s'agit d'effacer des comptes de la mairie une somme impayée en 2018 de 34 euros environ

Vote pour : 9

6) Demande de plans gratuits à la pépinière départementale

Vote pour : 9

7) Adhésion AGEDI : la commune doit renouveler son adhésion au syndicat mixte de l'agence de gestion et de développement informatique . Anne-Marie Taillant sera la correspondante.

Vote pour : 9

## Affaires diverses

### 8) Communication

Jean\_Paul Franco et Mickaël Barbalic sont chargés de choisir une agence de communication afin de revoir la totalité des supports de la municipalité. Plusieurs contacts ont été pris. S'oppose deux concepts, choisir une « grosse » agence », avec des compétences reconnues dans d'autres collectivités, mais n'ayant pas la souplesse d'une petite structure et avec des prix plus élevés, face à de plus petites entreprises mieux adaptées aux besoins de la commune. La commission communication est prévue le 27 octobre. Elle sera peut-être reportée à l'issue de la réception de plus d'informations des 4 entreprises sélectionnées. Il faut penser dénoncer le contrat qui nous lie à M. Olivier Jeanne et récupérer les codes d'accès et le nom de domaine.

### 9) Projet Salle du Tilleul

Madame Hugues présente le détail des trois dossiers de candidature complets reçus à l'issue de l'appel d'offre, sur une trentaine de dossier retirés.

Après analyse des éléments, Mme Costa obtient la meilleure note globale. La commission travaux se réunira jeudi 15 à 14H00 pour étudier les propositions . Le choix devra être validé au prochain conseil municipal le 19 octobre à 18H00.

Il faudra penser à installer un défibrillateur à la salle du Tilleul et installer un panneau reprenant la liste des subventions reçues

### 10) Courrier à l' Évêché

Monsieur Franco déplore que le rideau posé à l'entrée de l'église, prévu pour empêcher l'entrée des hirondelles soit placé en permanence et empêche de voir la porte et ses ferrures classées. Un courrier sera fait à l'évêché pour demander le retrait de ce rideau quand il n'est plus utile.

### 11) Commission de révision des listes électorales :

M.Hubert Mannant en sera le président au titre des élus communaux

### 12) Vente d'une partie de la parcelle du Mas Janillou

A la demande de M. Casenove, une partie de cette parcelle située au Mas Janillou sera vendue à M. Casenove, afin de pouvoir y faire une petite terrasse. M. Casenove prendra à sa charge la totalité des frais liés à cette opération.

13) Caméra de surveillance : mise aux normes : on attend le devis d'Anavéo. Le maire relancera le commercial.

14) Il faudra penser à contacter le Sydeel pour la pose de bornes de recharge de véhicules électriques et vélos également.

Le prochain conseil municipal du 19 octobre à 18H00 sera consacré uniquement à la validation du choix de l'architecte pour le projet de la salle du Tilleul.

